

SUCCESSION ET FIDUCIE

SERVICES PROFESSIONNELS DE FIDUCIAIRE

Le rôle du fiduciaire est complexe et ses responsabilités peuvent être énormes. La gestion et l'administration d'une fiducie peuvent demander beaucoup de temps et se poursuivre durant de nombreuses années.

En tant que fiduciaire, vous pourriez avoir les responsabilités suivantes :

- gérer et verser les paiements courants aux bénéficiaires de la fiducie tout en tenant compte de tout conflit d'intérêts possible.
- protéger les actifs de la fiducie, notamment les biens immobiliers et les placements.
- déterminer les dettes et obligations fiscales éventuelles de la fiducie.
- prendre des décisions de placement, gérer l'entretien des biens et assurer le paiement de toutes les dépenses connexes.
- tenir un registre complet de tous les actifs et de toutes les opérations et fournir des informations sur demande.

Vous pourriez également être appelé à servir de médiateur en cas de conflits familiaux relatifs à la fiducie. Ces conflits peuvent survenir en raison de situations familiales comme des remariages et la présence de beaux-enfants, ou lorsque des actifs détenus conjointement, comme un chalet, font partie de la fiducie.

La Compagnie Trust CIBC peut vous aider à gérer ce processus complexe tout en réduisant les risques au minimum et vous apporter le savoir-faire requis pour assurer la gestion professionnelle de la fiducie et le respect des volontés de la famille.

La Compagnie Trust CIBC simplifie la tâche de fiduciaire

Notre équipe de la Compagnie Trust CIBC peut servir de fiduciaire et prendre des décisions objectives qui répondent aux besoins des bénéficiaires de la fiducie. À titre de fiduciaire professionnel, nous faisons appel à nos experts de la Banque CIBC en matière de fiscalité, de placements et de droit fiduciaire pour vous aider à régler tous les problèmes complexes touchant l'administration d'une fiducie. Nous agissons également comme tierce partie objective pour atténuer les conflits entre les membres de la famille et les bénéficiaires.

Le tableau au verso énumère quelques-unes des tâches courantes d'un fiduciaire, les défis auxquels vous pourriez faire face à ce titre et de quelle façon l'équipe de la Compagnie Trust CIBC peut vous aider.

Les responsabilités du fiduciaire	Les défis que vous aurez éventuellement à relever	Comment la Compagnie Trust CIBC peut vous aider
Dans l'immédiat		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Passer en revue le testament ou l'acte de fiducie ▪ Consulter la famille et les bénéficiaires ▪ Évaluer les besoins financiers immédiats des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manquer de temps ou de connaissances pour s'occuper des tâches administratives ▪ Préserver l'impartialité à l'égard des membres de la famille ▪ Habiter hors de la ville, de la province ou du pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplir toutes les tâches administratives ▪ Affecter un spécialiste attitré en matière de fiducie à l'exécution des tâches et aux suivis périodiques à l'intention de toutes les parties intéressées ▪ Agir en qualité de tiers impartial ▪ Fournir une gamme complète des services de fiducie à l'échelle du Canada
Administration des services aux bénéficiaires		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les droits des bénéficiaires en vertu du testament ou de l'acte de fiducie et les communiquer aux bénéficiaires ▪ Gérer les distributions aux bénéficiaires ▪ Gérer les demandes des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calculer la part de chaque bénéficiaire compte tenu d'un ensemble de formules complexes ▪ Trouver les bénéficiaires ▪ Tenir compte de la dynamique familiale tout en demeurant impartial et objectif ▪ Gérer le temps nécessaire pour répondre aux demandes fréquentes de paiement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vous faire profiter de notre expérience dans l'interprétation des droits des bénéficiaires ▪ Agir en qualité de tiers impartial afin d'apaiser un conflit imputable à la dynamique familiale ▪ Maintenir et consigner les paiements périodiques et ponctuels aux bénéficiaires ▪ Prendre des décisions éclairées relatives aux demandes des bénéficiaires
Protection des actifs de la fiducie		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer et consigner les actifs de la fiducie ▪ Veiller à la bonne garde des objets de valeur ▪ Assurer la sécurité des biens immobiliers et prévoir les services de gestion des biens et une garantie d'assurance convenable ▪ Évaluer le risque de placement ▪ Recouvrer les actifs de la fiducie à partir de plusieurs sources ▪ Regrouper les actifs cités en fiducie à des fins d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à la sécurité et à la protection des collections spéciales ▪ Surveiller plusieurs biens, dont les biens locatifs et commerciaux ▪ Gérer des placements complexes ▪ Trouver des professionnels qualifiés pour évaluer les actifs ou en assurer la sécurité ▪ Préparer les documents nécessaires au transfert de tous les actifs dans un même compte pour la production de rapports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer les actifs de la fiducie et assurer le contrôle professionnel des biens ▪ Vous aider à faire en sorte que la couverture d'assurance soit suffisante et à jour ▪ Planifier une évaluation des actifs par des experts (y compris ceux situés dans d'autres provinces ou pays) ▪ Planifier une évaluation des avoirs détenus dans une société fermée ▪ Faire entreposer les objets de valeur ▪ Regrouper les actifs pour faciliter les déclarations et à des fins de sécurité ▪ Suivre les marchés et gérer les placements complexes

Gérer les actifs de la fiducie

- Ouvrir un compte de fiducie
- Gérer, vendre ou transférer les biens immobiliers
- Enregistrer les actifs fiduciaires au nom de la fiducie
- Gérer ou céder les placements
- Veiller à ce que tous les actifs soient gérés conformément à la législation provinciale en matière de fiducie
- Gérer l'emploi du temps consacré à l'administration
- Gérer les placements de la fiducie
- Régler les conflits entre bénéficiaires
- Établir les nombreux documents requis pour la réinscription et le transfert des biens à la fiducie
- Assurer la sécurité des actifs
- Comprendre des multiples exigences légales et réglementaires
- Suivre les revenus et le capital afin que les bénéficiaires soient traités équitablement
- Gérer les placements et les actifs, et fournir des directives quant à la législation provinciale en matière fiduciaire
- Préparer les documents de transfert des actifs et assurer la sécurité des actifs
- Donner des conseils sur la gestion de la fiducie tout en respectant les exigences de déclaration des divers organismes gouvernementaux
- Fournir des rapports distincts sur le revenu et le capital

Considérations fiscales liées aux fiducies

- Déterminer le coût fiscal à la date de création de la fiducie et examiner les déclarations passées
- Déterminer les répercussions fiscales de la fiducie, p. ex. la disposition présumée après 21 ans
- Préparer et produire les déclarations de revenus requises sur une base annuelle, y compris les choix des bénéficiaires
- Obtenir les acquits des autorités fiscales à la liquidation de la fiducie
- Préparer des déclarations de revenus spécialisées
- Traiter les déclarations de revenus d'années antérieures non produites
- Réduire l'impôt au minimum en produisant les déclarations appropriées et en faisant les bons choix, sur une base annuelle
- Mettre à disposition des spécialistes en fiscalité de la Compagnie Trust CIBC qui s'occupent de préparer des déclarations de revenus de successions et de fiducies
- Passer en revue l'avis de cotisation ou le certificat de décharge remis par l'Agence du revenu du Canada et formuler des recommandations
- Gérer les aspects fiscaux de la disposition présumée après 21 ans

Distribution des actifs de la fiducie

- Distribuer les fonds aux bénéficiaires de façon continue ou définitive
- Faire parvenir aux bénéficiaires la justification de la distribution des fonds et les relevés définitifs
- Faire le suivi des actifs et les distribuer aux bénéficiaires (possiblement sur une base continue)
- Gérer les conflits potentiels découlant d'un partage inégal entre les bénéficiaires
- Ne pas avoir suffisamment d'expérience dans la constitution, la gestion et la liquidation d'une fiducie
- Veiller à la distribution des actifs
- Tirer parti de nos années d'expérience pour gérer les questions de fiducie discrétionnaires
- Rendre des comptes aux bénéficiaires de façon continue

Pour en savoir plus sur les Services de la Compagnie Trust CIBC, veuillez communiquer avec votre conseiller CIBC.

Le présent article est fourni à titre d'information seulement, et les renseignements qu'il contient peuvent changer sans préavis. Ces renseignements sont jugés exacts au moment de la rédaction, mais la Banque CIBC ne peut en garantir l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence. Les opinions exprimées dans le présent article ne sont pas nécessairement celles de la Banque CIBC. Veuillez consulter un expert pour obtenir d'autres conseils adaptés à votre situation personnelle.

Gestion privée CIBC représente des services offerts par la Banque CIBC et certaines de ses filiales, dont la Compagnie Trust CIBC. Le logo CIBC et « Gestion privée CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.